



163/2023

**ARRETE TEMPORAIRE**  
portant réglementation de la circulation sur :  
8 bis, rue Louis Pasteur

Commune de SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE**

- VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2213-1 et suivants,  
**VU** le code de la route, notamment ses articles L110-1 et suivants, R411-1 et suivants, R413-1 et suivants ;  
**VU** le code de la voirie routière et notamment les articles L113-1 et R113-1 ;  
**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, - 8ème partie : signalisation temporaire - approuvée par l'arrêté du 6 novembre 1992, modifié par l'arrêté du 12 décembre 2018 ;

**CONSIDERANT** la demande de travaux par l'entreprise LUCITEA ATLANTIQUE, représentée par M. SORET Vincent, située 2 rue du Clos Bessere 44480 DONGES pour le branchement ENEDIS en souterrain au 8 bis, rue Louis Pasteur, à SAINTE REINE DE BRETAGNE

**CONSIDERANT** qu'il convient de réglementer temporairement la circulation Rue Louis Pasteur dans un but de sécurité publique



# ARRÊTE

## **ARTICLE 1**

La circulation routière sera réglementée au 8 bis, rue Louis Pasteur à SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE

**du 3 janvier au 1<sup>er</sup> février 2024**

La circulation sera alternée manuellement, la vitesse limitée à 30 km/h, le stationnement et dépassement seront interdits dans les deux sens de circulation.

La restriction sur section courante sera conservée 24 h/24.

En cas d'aléas techniques ou météorologiques, l'application de ces mesures de restriction pourra être prolongée jusqu'au 8 février 2024.

## **ARTICLE 2**

La fourniture, la pose, la dépose et la maintenance de la signalisation correspondante seront assurées l'entreprise LUCITEA ATLANTIQUE, représentée par M. SORET Vincent, située 2 rue du Clos Bessere 44480 DONGES.

## **ARTICLE 3**

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

## **ARTICLE 4**

Le présent arrêté sera affiché en mairie de SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE et placardé aux extrémités du chantier ou des sections réglementées.

## **ARTICLE 5**

Madame la Directrice générale des services de la commune de SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE

Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie de Loire-Atlantique de PONTCHATEAU

sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINTE REINE DE BRETAGNE

Le 20 décembre 2023

Le Maire,

Michel PERRAIS





Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers   
poids lourds

Stationner

véhicules légers   
poids lourds

Dépasser

véhicules légers   
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....  
.....  
.....

Autres prescriptions :

.....  
.....  
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur  Une entreprise spécialité

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : ..... Représenté par : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal ..... Localité : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : DONGES

Le :19/12/2023

Nom : SORET Prénom : VINCENT Qualité : .....



Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">-2.194573 47.44229 -2.194487 47.442152 -2.193913 47.442286 -2.193988 47.442449 -2.194573 47.44229</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>

**SOLUTION TECHNIQUE DE VOTRE RACCORDEMENT**

Nom du client :	<b>DESMAS</b>	N° d'affaire :	<b>72314666</b>
-----------------	---------------	----------------	-----------------

Nom et fonction de la personne au rdv : **Client**      Date d'emménagement :

<b>TRAVAUX :</b>	<b>AS01 Branchement aéro-souterrain Type1</b>	Type de voie (liaison réseau) :	<b>Communale</b>
------------------	---	---------------------------------	------------------

<b>A charge du client :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>12</b> • Pose d'un fourreau aiguillé de 90 ou 75 mm, dans une tranchée de 80 cm de profondeur depuis l'emplacement prévu du coffret jusqu'à l'aplomb au mur intérieur dans une goulotte dédiée             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence des bornes délimitant le terrain</li> </ul> </li> <li><b>1</b> • Matérialisation de l'emplacement précis du coffret par un piquet (selon photo ci-dessous)</li> <li><b>2</b> • Pose d'une GTL (Goulotte Technique Logement)             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir l'attestation de conformité de l'installation intérieure (Consuel)    • Choix du fournisseur d'énergie pour la mise en service</li> </ul> </li> </ul>
-----------------------------	---

<b>A charge d'Enedis :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>AB</b> • Terrassement liaison publique + pose câble 4X35Alu</li> <li><b>B</b> • Pose d'un coffret au sol en limite de propriété             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Raccordement de la liaison au réseau jusqu'au coffret extérieur</li> </ul> </li> <li><b>BC</b> • A poser par Enedis : Câble de liaison privative 1 câble 2x35Alu dans fourreau de ø 90 extérieur posé par le client</li> <li><b>C</b> • Pose tableau de comptage sur GTL (Goulotte Technique Logement)</li> </ul>
----------------------------	--



La solution technique est déterminée dans le respect de la norme NFC 14-100 en vigueur. Photo compteur non contractuelle

<b>Commentaires :</b>	
-----------------------	--

Puissance de raccordement	Version bordereau 2000-2019	Liaison réseau			Dérivation individuelle		Longueur Total	ΔU en %	Solution technique retenue :
		Liaison A1	Aérien	Liaison A					
12 kVA	AS1 - Branchement aéro-souterrain Type 1		8	1	Alu 35 mm <sup>2</sup>	15	24	1,20	X
12 kVA	S5 - Branchement souterrain Type 1 avec boîte				Alu 35 mm <sup>2</sup>			0,00	
Terrassement							Mètres T1	Mètres T2	Longueur Total
							1	0	1